

Voeux de la fédération PCF29 le samedi 27 janvier au Relecq



INVITATION

VŒUX de la Fédération du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS du
FINISTÈRE

Le SAMEDI 27 JANVIER à 16h

à l'Auditorium du RELECQ-KERHUON

**école primaire Jean Moulin, rue Jean Moulin (emprunter la rue
Le Reun)**

en partenariat avec Ciné-Archives :

Projection de films d'archives du PCF

« Breiz Nevez » (1938) : film sur la fête de la Bretagne du PCF avec Marcel Cachin, la montée du mouvement populaire dans le Sud-Finistère, dans le contexte du Front Populaire

« Magazine Populaire n°1 » (1938) : 34 minutes : Du rassemblement du 14 juillet à la Fête de l'Humanité, l'actualité politique et sociale, sportive et culturelle, de la France du Front Populaire, selon le Parti Communiste,

déclinée en neuf sujets courts)

« **Mon ami Pierre** » (1951) : court-métrage primé au Festival de Venise : le travail en mer à bord du Franc-Tireur, chalutier bigouden basé à Concarneau. Une fois présenté l'équipage ce documentaire décrit la peine des pêcheurs : 20 jours en mer, deux jours à terre.

Suivie d'une intervention politique à 17h30 et d'un pot fraternel



Olivier Dartigoules en
Finistère le jeudi 1er
février

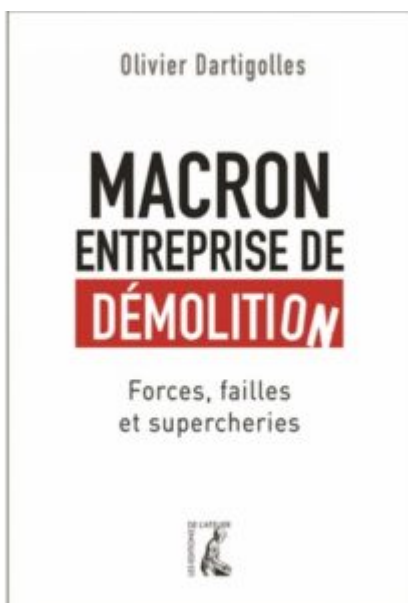


Communiqué des communistes du sud Finistère

Les communistes finistériens et morbihannais invitent **Olivier Dartigolles**, porte parole du PCF, à présenter son dernier ouvrage « **Macron ; entreprise de démolition. Forces, faiblesses et supercheres** » à Lorient le mercredi 31 janvier, Quimperlé/Mellac le jeudi 1er février, Vannes le 2 février.



Dans cet ouvrage paru aux éditions de l'Atelier il détricote les fondements de la politologie macronienne et son sprint libéral et autoritaire. Il ouvre aussi des pistes de réflexions pour combattre cette conduite des affaires du pays au profit exclusif des plus riches. Il indentifie également quatre axes majeurs de reconquête : réaffirmer le clivage droite/gauche ; reconstruire un imaginaire collectif d'émancipation ; mettre en avant l'enjeu démocratique dans la cité et l'entreprise, mener des actions concrètes de solidarité.



Nous l'accueillerons à Mellac le 1er février à 18 heures au foyer communal pour une rencontre débat, qui sera consacrée pour une part à la situation de la santé et notamment à la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire.

Auparavant Oliver Dartigolles et Yvonne Rainero, membre de la commission santé du PCF, rencontreront les représentants du personnel touché par la fusion des établissements hospitaliers en cours dans notre région.

Quimperlé le 25 janvier 2018.

Formation sur la sécurité emploi formation à Brest le 3 février

Temps de formation sur la Sécurité Emploi Formation

Ouvert à tou.te.s les adhérent.e.s et sympathisant.e.s



Samedi 3 février 9h30/11h30
à la FD du PCF

rue Henri Moreau/ rue Berger – Brest

Avec Sylvian Chicote, membre de la commission économie du PCF, ancien inspecteur du travail, co-rédacteur de la [proposition de loi du PCF sur la Sécurité Emploi Formation.](#)



Inscriptions auprès d'Erwan Rivoalan dans la limite des 20 places disponibles.

Des moyens financiers pour les EHPAD publics !

Le 30 janvier, et constamment, soyons mobilisés pour une autre politique d'accompagnement du vieillissement et des EHPAD, car la situation est de plus en plus dramatique, touchant bien souvent la maltraitance institutionnelle en dépit du professionnalisme et du dévouement des personnels.

Manifestation à Quimper le mardi 30 janvier 2018.



Déclaration de la Fédération du Parti Communiste Français du Finistère, jeudi 24 janvier 2018 : Assez de souffrance dans les EHPAD

Déclaration de la fédération du Finistère du Parti Communiste Français

ASSEZ DE SOUFFRANCES DANS LES EHPAD !

Depuis plusieurs mois les salarié-es des EHPAD ont brisé la chape de silence pesant sur les souffrances intolérables qui y sont vécues. L'insuffisance des effectifs et des financements conduit pour les personnels comme pour les résidents à une situation dramatique qui porte atteinte à la dignité humaine, jusqu'à la maltraitance, et est indigne d'un pays civilisé.

Les personnes âgées, qu'elles soient à domicile ou en maison de retraite, les salarié-es qui travaillent dans ces filières, les aidants familiaux payent un lourd tribut aux politiques menées ces dernières années et dominées par la soumission à la finance.

Avec Macron, les divers cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales au profit des plus riches et des grandes entreprises explosent, pillant le budget de l'État, l'évasion fiscale à elle seule l'ampute de 80 milliards d'euros par an.

La France devient un paradis pour les actionnaires.

L'argent public va à la rente du capital et manque pour répondre aux besoins humains et sociaux les plus essentiels, parmi lesquels l'accompagnement du vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie.



Vieillir dans une société où l'argent prime sur l'humain s'accompagne d'angoisse et de difficultés : prélèvements sur les retraites, notamment la hausse de la CSG, insuffisance et coût des services d'aide à domicile, manque de places dans les maisons de retraite, reste à charge très important pour les résidents et leurs familles, accès aux soins plus difficile, services publics qui désertent les territoires ruraux et les quartiers populaires...

Et pour celles et ceux qui ne peuvent poursuivre leur vie à domicile, c'est trop souvent une maltraitance institutionnelle, des soins dégradés, des contacts humains réduits à leur plus simple expression car les personnels en nombre insuffisant sont débordés, épuisés, traumatisés de ne pouvoir accorder à chacun-e des résident-es un peu de temps, d'attention.

Selon la ministre de la Santé, il n'y a pas de problème d'effectifs ou de budget dans les EHPAD, c'est juste une question de « management », car pour elle ce sont des entreprises, pas des lieux de vie.

La réalité, selon la mission parlementaire qui a enquêté, c'est un sous-effectif généralisé, des conditions de travail particulièrement difficiles, l'absence d'infirmier-ère de nuit, une tarification qui accentue les inégalités territoriales...

Dans le Finistère, département vieillissant, 124 EHPAD publics ou privés offrent 11 300 places, soit 115 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans. Ce nombre stagne, quant aux

places en foyers-logements, elles diminuent. C'est insuffisant pour répondre aux demandes..

Encore plus insuffisants les effectifs des personnels : le ratio devrait être d'un professionnel par résident, il est moitié moindre.

Le taux d'équipement en soins infirmiers et aide à domicile est inférieur à la moyenne bretonne.

En 2017 on comptait dans le budget départemental plus de 100 millions d'euros versés pour l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) mais seulement 38 millions compensés par l'État !

Derrière ces chiffres il y a des réalités humaines insupportables.

Et ils sont encore plus alarmants au regard de l'évolution démographique : la proportion des plus de 75 ans dans le Finistère devrait passer de 10,9 % à plus de 18 % en 2050.

Parce que l'humain est au cœur de leur projet, les communistes mettent en débat d'autres choix : création d'emplois qualifiés sur la base d'un salarié par personne âgée, mise en place d'un grand service public de santé de proximité, d'un pôle public départemental de l'autonomie ; formation de soignants ; suppression du numerus clausus en médecine ; suppression des restes à charge pour les familles ; financement de l'hôpital public à hauteur des besoins.

Ils proposent un financement solidaire à 100 % par la Sécurité Sociale, une cotisation supplémentaire sur les revenus financiers, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, la suppression de la CSG, l'obligation pour l'État de compenser les dépenses des départements pour l'APA et la PCH (prestation de compensation du handicap).

La fédération du Finistère du PCF s'inscrit dans ce combat pour une société solidaire et apporte tout son soutien à la

journée de mobilisation organisée par la CGT, la CFDT, FO, l'UNSA, la CFTC. Elle appelle à participer en grand nombre à la manifestation départementale qui aura lieu le mardi 30 janvier à 15h place de la Résistance à Quimper. Nous sommes toutes et tous concerné-es !

Ismaël Dupont **secrétaire départemental du PCF.**

Yvonne Rainero membre de sa commission nationale santé-protection sociale.

Ensemble refusons la fermeture du lycée de Plouhinec

Les communistes sont présent.e.s dans la lutte contre la fermeture du lycée Jean Moulin de Plouhinec. Elles.ils étaient présent.e.s le 2 décembre au rassemblement devant le lycée à l'appel des sections PCF de Cap-Sizun et de Douarnenez.



La fédération PCF du Finistère envoie un courrier au Président du Conseil Régional avec copie aux présidents de groupes :



Monsieur le Président,

Le Conseil Régional, que vous présidez, a fait de la maritimité une des pierres angulaires des politiques publiques.

Certains de vos services y sont dédiés et les vices présidents en charge de ces questions multiplient les déclarations officielles, les chartes, les colloques, les journées thématiques.

Par ailleurs les milieux économiques autorisés se réjouissent du nouvel essor des industries de plaisance qui, nous dit-on, ont un besoin urgent de salariés. Voilà encore un beau sujet à vocation régionale.

Il n'est pas question d'ignorer un seul instant la promesse des Énergies Marines Renouvelables, encore balbutiantes, empêtrées dans logique du profit immédiat, mais outil indispensable de la transition énergétique, qui elle aussi ouvre la voie à des compétences et des formations nouvelles intéressant le «cœur de métier» et les fonctions support.

Enfin la pêche et les cultures marines, identités fortes de nos territoires, filières de compétences particulières, porteuses d'emploi et de savoirs-faire, retiennent toutes les attentions. Leur maintien, leur renouvellement et leur développement son intimement liés à la qualité et l'inventivité des filières de formations.

Tout un chacun se doit de soutenir l'économie bleue, porteuse d'avenir.

Et vous, de votre côté vous vous apprêtez à fermer le lycée Jean Moulin à Plouhinec dont les sections s'intègrent largement aux besoins actuels de la filière maritime.

Curieuse logique.

Oui curieuse logique au moment même où nous avons besoin d'imaginer les formations de demain, où nous avons besoin de tout le monde, partout ; où l'accès concret, physique, aux établissements est un des enjeux majeurs.

Curieuse logique aussi en terme d'aménagement et d'équilibre du territoire, de revitalisation des zones rurales, qui risque d'en dire long sur les préoccupations véritables de la Région et des services de l'État. Car c'est au pied du mur que l'on voit le maçon !

Les personnels du Lycée Jean Moulin se battent depuis longtemps pour le développement de leur établissement. Ils ont avancé des propositions depuis de nombreuses années sans qu'elles soient jamais examinées et encore moins prises en compte.

Vous qui faites du respect des acteurs du territoire un axe prioritaire de votre gestion, vous seriez bien inspiré de les entendre et surtout des les écouter.

Il est donc impératif pour faciliter l'échange de points de vue revenir sur la décision de fermeture du lycée Jean Moulin.



Fédération du PCF Finistère – vendredi 11 décembre 2017

Mardi 10 à Brest, Quimper et Morlaix tous dans la rue pour défendre les services publics !



Communiqué du PCF Finistère : appel à la mobilisation pour la journée d'action dans la Fonction Publique le 10 octobre au côté des syndicats, personnels et usagers des services publics.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agents de la fonction publique (gel de la valeur du point indice, retour à la journée de carence, menace de 120 000 suppressions d'emploi...). Ces mesures vont dégrader le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents publics et fragiliser les services publics rendus aux usagers.



La Fédération du Finistère du Parti communiste se félicite que que l'ensemble des syndicats soient tombés d'accord pour contrer ces mesures régressives.

Pour le PCF il faut, à l'inverse de ce que fait le gouvernement du président Macron, un service public répondant aux besoins de la population. Cela passe obligatoirement par la remise en cause de l'austérité budgétaire, le renforcement du maillage territorial, en particulier en secteurs suburbains et ruraux, et des plans d'investissement pour assurer l'ensemble des missions de service public dans les fonctions publiques d'état, territoriale et hospitalière (formation, création de postes sous statut et la titularisation des personnels précaires...)



Pour ces raisons la fédération du Finistère du PCF appuie pleinement les initiatives d'action menées par les agents des

services publics et leurs syndicats, et entend contribuer activement au succès des manifestations qui auront lieu dans le département le mardi 10 octobre, à 10h30 : à Brest, place de la Liberté ; à Quimper, place de la Résistance et à Morlaix, place des Otages.

À Brest le 5 octobre 2017

Fédération du PCF du Finistère – 5 rue Henri Moreau – 29200 Brest

51 élu.e.s finistérien.ne.s demandent au président Macron de tout faire pour libérer Salah Hamouri

À l'initiative de Piero Rainero, élu communiste à Quimper, prolongée par Ismaël Dupont et Jacqueline Héré, élu.e.s communistes à Morlaix et Brest et d'autres élu.e.s : 51 élu.e.s finistériens ont signé une lettre ouverte au président de la République pour que la France intervienne au plus vite pour la libération de notre compatriote M. Salah Hamouri, emprisonné en Israël.

D'autres élu.e.s finistérien.ne.s peuvent encore signer cette lettre ouverte au président de la République contre l'injustice et la violation de l'état de droit que constitue cette arrestation administrative et politique.



Lettre ouverte à

Monsieur le Président de la République

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75 008 PARIS.

Demande d'intervention de la France pour la libération de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri emprisonné en Israël.

Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri, 32 ans, avocat spécialisé dans la défense des Droits de l'Homme, emprisonné en Israël depuis le 23 août dernier sans qu'aucun motif ne lui ait été signifié, ni à ses avocats.

Un tribunal israélien a décidé il y a quelques jours son maintien en « détention administrative » pour une durée de 6 mois renouvelable sans aucune inculpation ni jugement. Il s'agit là d'une procédure héritée du mandat britannique sur la Palestine au début du siècle dernier qu'appliquent les autorités de Tel-Aviv et qui peut conduire à des internements administratifs par périodes de 6 mois renouvelées indéfiniment sans aucun jugement.

L'arbitraire a déjà marqué la vie de ce jeune avocat franco-palestinien demeurant à Jérusalem. Il a dû subir en effet, alors qu'il était étudiant, de 2005 à 2011, 7 longues années

de prison reposant sur des accusations infondées, les faits qui lui étaient reprochés n'ayant jamais, et pour cause, été établis. Le Président Nicolas Sarkozy et le Ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Monsieur Alain Juppé, prenant acte de cette absence totale d'éléments à charge, étaient intervenus auprès du gouvernement israélien pour obtenir sa libération. Dans un communiqué le Ministère des Affaires Étrangères s'était même « réjoui » de cette libération.

L'acharnement contre Monsieur Salah Hamouri, qui vise à travers lui la lutte légitime du peuple palestinien pour le respect de ses droits et de sa liberté, pour le respect des décisions de l'ONU, n'a que trop duré.

Aujourd'hui face à un tel arbitraire notre compatriote ne peut compter que sur les autorités françaises pour retrouver la liberté.

Nous nous permettons de vous indiquer que de très nombreuses associations, la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, l'Union Juive pour la Paix, le Syndicat des Avocats de France, l'Association France-Palestine Solidarité, entre autres, réclament la libération immédiate de Monsieur Salah Hamouri. De même que des personnalités aussi diverses que MM. Michel Warschawski (historien israélien, fils de l'ancien Grand Rabbin de Strasbourg), Pierre Joxe (ancien ministre), Christiane Hessel (veuve de M. Stéphane Hessel), Jean Ziegler (vice-président de la commission des Droits de l'Homme de l'ONU), Rony Brauman (fondateur de Médecins sans Frontières), Michel Tubiana (Président d'honneur de la LDH), Richard Falk (professeur de droit international aux USA), ainsi que des députés, des sénateurs, des syndicalistes, des intellectuels, des journalistes, des artistes...Des conseils municipaux, départementaux ont également adopté des vœux en ce sens.

Nous vous demandons par conséquent, Monsieur le Président de la République, d'agir au plus vite et avec fermeté, de faire

entendre la voix de la France pour exiger la libération de l'un des siens comme vous avez su le faire pour obtenir la libération des prisons turques du journaliste Monsieur Loup Bureau.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Les 51 signataires finistérien.ne.s au 7 octobre 2017 :

BELLEC Claude, conseillère municipale déléguée de Brest, PCF

BERGOT Bertrand, conseiller municipal de Carhaix

BEUZIT Michèle, maire de Lannéanou

CLOAREC Jean-Pierre, conseiller municipal de Morlaix, coopérative citoyenne

CORRE Christian, conseiller municipal de Plourin lès Morlaix

CREIGNOU Michel, adjoint au maire de Guissény

DUPONT Ismaël, élu à Morlaix et Morlaix-Communauté, PCF-Front de gauche

GOUÉDARD Hervé, conseiller municipal de Morlaix, PS

GRAMOULLÉ Gilbert, conseiller municipal et communautaire de Quimper, PS

GRIVEAU Jean-Louis, conseiller municipal de Douarnenez, Ensemble Douarnenez

GUEGUENIAT Paul, conseiller délégué à Saint-Yvi, UDB

GUELLEC Éric, conseiller municipal de Brest, vice-président de Brest Métropole, PCF

GUÉMÉNÉ Yannick, élu à Plouégat Guerrand et délégué à Morlaix-Communauté

GUILLEMOT Matthieu, conseiller municipal et communautaire de Poher Communauté, NPA

HÉRÉ Jacqueline, adjointe au maire de Brest, PCF

HÉRÉ Roger, conseiller municipal de Plouigneau, PCF-Front de gauche

HUON Joëlle, conseillère municipale de Plouigneau, conseillère départementale, PS

JAOUEN Roland, conseiller municipal de Plonéour-Lanvern, FI

JEUDY Jean-Pierre, maire honoraire de Carhaix

KERGUILLEC Julien, conseiller municipal de Pleyber-Christ, FI

KERVEN Anne-Marie, adjointe au maire de Brest, UDB

LAINÉ Jérémy, adjoint au maire de Guimaëc, PCF

LE BELLEC Étienne, conseiller municipal du Guilvinec, PCF

LE BIGOT Daniel, conseiller municipal de Quimper, EELV

LE BRAS Olivier, conseiller régional, PS

LE BIHAN Marie-Madeleine, adjointe au maire de Rosporden, divers gauche

LIZIAR Pierre-Yves, conseiller municipal du Relecq-Kerhuon,

PCF

LUCAS Jean-Michel, conseiller municipal et communautaire de Landeleau, FI

MAZELIN Isabelle, adjointe au maire du Relecq Kerhuon, PCF

MOISAN Yves, maire de Plouézoc'h, vice-président de Morlaix Communauté, PS

NOLL Sarah, élue à Morlaix et Morlaix-Communauté, coopérative citoyenne

OLIVIER Alain, conseiller municipal de Plozévet

PARCHEMINAL Jean-Michel, maire de Plounéour-Menez

PEREIRA Véronique, maire du Cloître Saint Thégonnec

PIERRET Sorence, conseillère municipale de Douarnenez, Ensemble Douarnenez

PIRIOU Thierry, maire de Pleyber-Christ, PS

QUELENNEC Ludovic, conseiller municipal de Kerlaz, PCF

QUEMENER Paul, maire de Berrien

RAINERO Piero, conseiller municipal de Quimper, PCF

RANNOU Jacques, maire-délégué de Kernevel, PCF

REBOURS Alain, conseiller municipal de Plounéour-Menez, Ensemble

RICHARD Anita, conseillère municipale de Rosporden, PCF

RIVIÈRE Gilles, conseiller municipal de Châteauneuf du Faou, PCF

SCATTOLIN Valérie, conseillère municipale de Morlaix, FDG

STERVINOU Matthieu, conseiller municipal de Quimper, PS

TANGUY Jean-Marc, conseiller départemental, élu municipal et communautaire de Quimper, PS

TROADEC Christian, maire de Carhaix, conseiller départemental

TUPIN Hugues, conseiller municipal de Douarnenez

TURLAN Émile, conseiller municipal de Landivisiau

VERMOT Jean-Paul, conseiller départemental, élu municipal et communautaire de Morlaix, PS

VIGNON Laurence, conseillère municipale de Quimper, PS

Assemblée Générale des communistes finistériens le samedi 21 octobre à Morlaix



Cher-e camarade,

Tu es invité-e à une

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des communistes finistériens le
samedi 21 octobre à Morlaix**

Salle polyvalente du bourg de Ploujean de 9h30 à 13h00

en présence d'un membre de la direction nationale du PCF

et à l'apéritif et au repas convivial qui suivront

Cette Assemblée Générale doit nous permettre de :

- débattre de la situation politique et sociale depuis la prise de fonction de Macron
- de revenir sur notre actualité interne (fête de l'Huma Paris du 15 au 17 septembre 2017, fête de l'Huma Bretagne les 26 et 27 novembre 2017, mobilisations contre les ordonnances travail, pour la paix, initiatives du Conseil Départemental et des sections ...)
- de **partager les réflexions des adhérents et des sections sur les enjeux du Congrès Extraordinaire du PCF en 2018 et l'ordre du jour de ce congrès** qui doit être défini à l'issue de **l'assemblée nationale des animateurs de section le samedi 18 novembre à Paris.**
- **de réfléchir ensemble au contenu de la consultation nationale des adhérents communistes**

Notre précédente Assemblée Générale du PCF Finistère au bourg de Kernével à Rosporden, en présence de Xavier Compain, membre de la direction nationale, qui en avait assuré l'introduction, avait déjà pour sujet les enjeux de notre congrès et avait réuni 75 personnes le 8 juillet dernier. Elle avait été suivie par un repas convivial.

Ismaël Dupont, secrétaire départemental du PCF du Finistère

À Brest le 4 octobre 2017.

Lettre ouverte du PCF 29 à Richard Ferrand



Les communistes du Finistère à

Monsieur Richard FERRAND

Député de la 6ème circonscription du Finistère

Président du groupe LRM de l'Assemblée Nationale



Monsieur le Député et président du Groupe LRM,

Les communistes, leurs élus de la 6ème circonscription et du département, souhaiteraient que vous receviez une délégation à votre permanence, pour échanger avec vous sur la mise en œuvre localement des différents textes législatifs qui s'appliquent ou vont s'appliquer portant sur :

- Les ordonnances réformant le code du travail
- L'augmentation de la CSG

- La réduction des APL
- La baisse drastique des contrats aidés qui, bien qu'insuffisants financièrement, permettaient aux collectivités, EHPADS, associations diverses de maintenir des services à la population
- Les moyens financiers des collectivités territoriales
- Le devenir des services publics sur notre département: transports, éducation nationale, santé, personnes âgées etc...
- Les conséquences pour les chantiers du port de Brest de la cession de STX à Saint-Nazaire à l'italien Fincantieri

Autant de sujets qui concernent et préoccupent nos concitoyens finistériens, et sur lesquels la politique du gouvernement nous inquiète par ses conséquences prévisibles.

Pariant sur votre attachement au débat, à l'échange politique et citoyen, nous vous proposons de vous rencontrer à votre permanence de Châteaulin, en fin de semaine, à une date qui pourrait se situer dans le courant du mois d'Octobre.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire Monsieur le Député et Président de groupe en nos meilleurs sentiments républicains.

Pour les Communistes du Finistère,

Ismaël DUPONT, secrétaire départemental du PCF Finistère

À Brest le 2 octobre 2017

Sénatoriales : les communistes, seul groupe d'opposition à Macron au Sénat



Il faudra toujours compter avec le groupe Communiste, Républicain et Citoyen !

Cette élection a une valeur nationale.

Avec 13 sénatrices, sénateurs élu-e-s sur les listes soutenues ou présentées par le PCF, le groupe CRC devient au Sénat le principal groupe d'opposition de gauche à la politique Macron. Ont été élu-e-s :

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF à Paris,



Éliane Assassi, présidente du groupe CRC (Seine-Saint-Denis),



Éric Bocquet (Nord),



Dominique Watrin (Pas-de-Calais),

Cécile Cukierman (Loire),



Laurence Cohen (Val-de-Marne),



Pascal Savoldelli (Val-de-Marne),



Guillaume Gontard (Isère, DVG),

Fabien Gay (Seine-Saint-Denis),



Pierre Ouzoulias (Haut-de-Seine),



Michelle Greaume (Nord).

Ils siégeront avec **Christine Prunaud** (Côtes D'Armor)



et **Thierry Foucaud** (Seine-Maritime), dont les sièges n'étaient

pas renouvelables.

Les candidat-e-s présenté-e-s et soutenu-e-s par le PCF ont rassemblé bien au-delà de leur rang, les grand-e-s électeurs, électrices, qui sont issus pour l'essentiel du rapport de force des élections municipales de 2014. Sans surprise malheureusement la droite conserve donc la majorité au Sénat. La République en Marche est stoppée dans ses ambitions. Le FN ne gagne aucun élu.

À gauche, Europe Écologie les Verts n'a pas suffisamment d'élus pour constituer un groupe. La France Insoumise ne présentait pas de candidat. Le parti socialiste va continuer de vivre avec de nombreuses contradictions, certains soutenant le gouvernement, d'autres s'y opposant. **Dans ces conditions, le groupe Communiste Républicain et Citoyen est le seul groupe d'opposition de gauche à Macron au Sénat.** Il travaillera à rassembler le maximum de parlementaires de gauche face aux mauvais coups du gouvernement. Seul le groupe communiste, républicain et citoyen oppose au gouvernement une voix cohérente et combative, défendant des choix alternatifs aux logiques d'austérité. Demain, seul ce groupe, qui pourrait s'élargir à tous ceux et toutes celles qui veulent une opposition claire et porteuse de choix nouveaux, portera une telle voix au Sénat. Sans lui, le Sénat ne serait plus qu'une chambre de négociations entre la droite et le Président. Négociations qui ont un objectif : déconstruire le modèle social français et chercher les 3/5ème des parlementaires pour changer la Constitution en faveur de l'ultra_libéralisme.

Les 13 élu-e-s auront à cœur de porter haut et fort les aspirations de celles et ceux qui luttent contre les réformes Macron, pour la qualité des services publics, pour la création d'une COP21 contre l'évasion fiscale, pour d'autres choix environnementaux et écologistes, pour promouvoir l'action des collectivités territoriales et leurs politiques publiques,

faire vivre la démocratie, contre la loi de l'argent et pour d'autres modèles économiques prenant en compte le programme l'Humain d'abord et la France en commun.

Les sénatrices et sénateurs communistes se mettent sans attendre à la disposition des collectivités, des syndicats, des associations de solidarité, culturelles, sportives, d'élus, des citoyens pour faire barrage dans l'unité aux mauvais coups, préparer des amendements, des textes de lois... Les communistes et les citoyens peuvent s'appuyer sur leurs élus pour poursuivre et amplifier les mobilisations contre la politique libérale et droitière de Macron et ouvrir l'espoir.